



EFSA in focus ANIMAUX

ÉDITION 09 - MAI 2011

Sommaire

Dossiers clés

- > Vers un système plus moderne d'inspection de la viande en Europe **1**
- > L'EFSA et l'ECDC examinent les données scientifiques relatives aux liens possibles entre les EST animales et humaines **2**
- > L'EFSA évalue les risques pour le bien-être des animaux pendant le transport **4**
- > L'EFSA examine l'inféctiosité de l'ESB/EST dans les tissus des petits ruminants **5**
- > L'EFSA examine les implications de la collecte de plumes sur des oies vivantes en termes de bien-être **5**
- > Les prévisions de l'EFSA pour 2011 **6**
- > Garantir l'excellence des décisions scientifiques à l'EFSA **7**

L'EFSA à l'œuvre

- > Dans quelle mesure l'EFSA est-elle préparée aux demandes urgentes de conseil scientifique ? **7**
- > Le risque de contamination des carcasses de poulets par *Salmonella* varie en UE **8**
- > La sensibilité du système de surveillance de l'ESB à l'examen **8**

Travailler ensemble

- > Rapport 2009 de l'EFSA et de l'ECDC sur les zoonoses et les épidémies d'origine alimentaire en UE **9**

Publications

- > Programme de travail de l'EFSA pour 2011 **9**
- > De la difficulté de décrire les aliments: le rapport du colloque scientifique est disponible **10**
- > Compilation des productions scientifiques de l'EFSA en 2010 **10**

Consultations

- > L'EFSA organise une consultation sur son document d'orientation relatif à l'évaluation de la biomasse utilisée comme alimentation animale. **10**

Contrats et subventions scientifiques

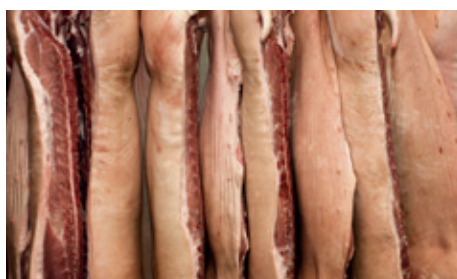
- > Rapports externes publiés **11**

Derniers mandats reçus **11**

Avis et autres documents **16**

> Dossiers clés

Vers un système plus moderne d'inspection de la viande en Europe



L'EFSA a entamé des travaux pour aider la Commission européenne à moderniser le système européen d'inspection de la viande. Avec le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC), l'Autorité aidera l'Union euro-

péenne à mettre en œuvre une approche fondée sur les risques à toutes les étapes de la chaîne de production de la viande.

L'EFSA identifie et classe les dangers associés à la viande pour la santé publique. Ce classement couvrira les dangers biologiques ciblés par les inspections actuelles, comme les maladies d'origine alimentaire (la tuberculose et la brucellose par exemple) mais pourra aussi être élargi à d'autres dangers. En revanche, ce classement ne couvrira pas les encéphalopathies spongiformes transmissibles (EST) qui sont traitées séparément par l'EFSA.

>>>

> DERNIÈRE MINUTE

L'EFSA publie des conseils sur la réduction de *Campylobacter* chez les poulets

Le groupe BIOHAZ de l'EFSA a publié un avis scientifique ayant pour objet l'évaluation de l'impact sur la santé publique des mesures de contrôle qui pourraient être utilisées pour réduire la présence de *Campylobacter* chez les poulets et dans la viande de poulet. Les experts ont également évalué de quelle manière les objectifs de réduction de *Campylobacter* chez les poulets dans l'Union européenne pourraient entraîner une diminution du nombre de cas humains de campylobactériose associés à la consommation de viande de poulet, qui est à l'origine de 20 à 30 % du total des cas humains. Les experts de l'EFSA ont déclaré que les mesures mises en place avant l'abattage pourraient réduire le risque jusqu'à 50 %, bien que ces chiffres pourraient varier considérablement d'un État membre à l'autre. Des mesures additionnelles destinées à réduire le risque dans la chaîne de production sont susceptibles de faire baisser le risque de 50 à 100 % en fonction du type de mesure adoptée.

[En savoir plus](#)

<<<

L'Autorité pourra recommander des améliorations possibles ou des méthodes alternatives en matière d'inspection de la viande au niveau de l'UE. Il peut s'agir, par exemple, de revoir les méthodes actuelles, susceptibles de ne pas être adaptées à la détection des risques ou disproportionnées par rapport au risque en jeu. Les recommandations de l'EFSA doivent tenir compte de l'impact de tout changement sur la surveillance de la santé et du bien-être des animaux et proposer, le cas échéant, des solutions possibles.

L'EFSA doit également prendre en compte les risques chimiques tels que : résidus de médicaments vétérinaires (antibactériens ou des sédatifs par exemple), anabolisants non autorisés (hormones de croissance ou produits visant à améliorer la qualité de la viande par exemple), et d'autres contaminants chimiques.

En outre, l'EFSA devra mettre en avant des indicateurs épidémiologiques pour des dangers particuliers pour la santé publique qui seront susceptibles d'être utilisés par les gestionnaires des risques pour adapter les méthodes d'inspection de la viande.

Ce travail important fera appel à un large éventail d'experts de l'EFSA impliqués dans les domaines suivants : santé et bien-être des animaux, contaminants chimiques, dangers biologiques pour la santé tels que les zoonoses (maladies infectieuses des animaux transmissibles à l'homme), méthodologies d'évaluation des risques et collecte de données. En 2011, l'accent sera mis sur le porc. Suivront ensuite les volailles, les vaches, les moutons, les chèvres et les chevaux. ■

[En savoir plus](#)

L'EFSA et l'ECDC examinent les données scientifiques relatives aux liens possibles entre les EST animales et humaines



En décembre 2010, l'EFSA et le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC) ont publié un avis commun dans lequel sont analysées les informations scientifiques les plus récentes concernant les liens possibles entre les encéphalopathies spongiformes transmissibles (EST) chez les animaux et chez les humains. Les outils et les méthodes épidémiologiques et de laboratoire existants destinés à évaluer l'association possible entre les EST animales et humaines ont également été soumis à une évaluation critique.

Dans cet avis, l'EFSA et l'ECDC ont entrepris le premier examen complet au niveau de l'UE des études épidémiologiques et de laboratoire relatives aux liens possibles entre les EST chez les animaux et chez les humains. L'avis constitue la poursuite de travaux antérieurs de l'EFSA sur le potentiel zoonotique de certains agents individuels à l'origine de l'EST, ainsi qu'un nombre important d'autres études scientifiques sur les maladies à prions.

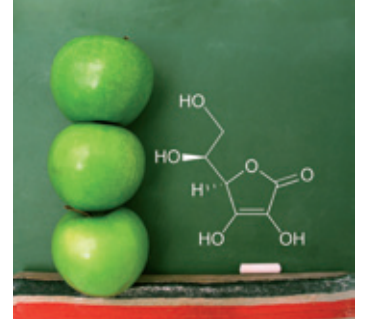
Les résultats exposés dans cet avis confirment qu'à l'heure actuelle, l'unique EST dont le caractère zoonotique – c'est-à-dire transmissible des animaux aux humains – a été démontré reste l'encéphalopathie spongiforme bovine classique (ESB), connue chez l'homme sous la dénomination de variante de la maladie de Creutzfeldt-Jakob (vMCJ).

Les preuves épidémiologiques montrent que la forme la plus répandue d'EST chez les humains est la maladie de Creutzfeldt-Jakob sporadique, et sa cause demeure incertaine. Bien que les recherches scientifiques réalisées à ce jour n'aient pas identifié de source d'infection en provenance de l'environnement, le groupe scientifique n'a pas pu exclure la possibilité qu'un nombre réduit de cas puissent être zoonotiques.

Concernant la tremblante classique chez la chèvre et le mouton, aucune donnée épidémiologique n'indique qu'elle soit zoonotique. Quant à la tremblante atypique chez la chèvre et le mouton, les données scientifiques actuellement disponibles sont trop limitées pour pouvoir tirer des conclusions quant à son caractère zoonotique potentiel.

Pour les autres EST, les incertitudes existantes ne permettent pas, dans l'état actuel des connaissances, de tirer des conclusions catégoriques concernant des liens possibles entre les formes animales et humaines. Une des raisons de cette impossibilité est le fait que les données de surveillance concernant les EST chez les animaux sont trop récentes pour permettre une comparaison avec les données humaines correspondantes. L'avis recommande dès lors la poursuite des contrôles systématiques des EST, tant chez l'homme que chez les animaux.

En plus des données épidémiologiques, les experts scientifiques ont également évalué les données obtenues en procédant à la transmission expérimentale d'EST dans le cadre d'études de laboratoire. L'avis indique que les résultats de certaines de ces études suggèrent une possibilité de transmission entre animaux et humains pour d'autres EST, en plus de l'ESB classique des bovins. Certaines données indiquent en particulier que >>>



Inscrivez-vous et devenez un expert de l'EFSA

- Vous voulez faire la différence en matière de sécurité des aliments en Europe ?
- Participer à l'évaluation des risques de l'UE ?
- Intégrer un réseau de scientifiques de haut niveau ?
- Vous êtes tenté par l'excellence ?

L'EFSA est l'organe de l'Union européenne chargé de l'évaluation scientifique des risques associés à la sécurité de l'alimentation humaine et animale, à la nutrition, à la santé et au bien-être des animaux ainsi qu'à la santé et la protection des plantes.

En coopération avec les États membres, l'EFSA a développé une base de données regroupant des experts scientifiques externes de haut niveau pour assister les travaux de son comité scientifique, de ses groupes scientifiques, des réseaux de l'EFSA et de leurs groupes de travail respectifs. L'EFSA puisera dans

cette base de données afin d'identifier des experts qui l'aideront à fournir des avis scientifiques indépendants et de haute qualité.

Vous pouvez faire partie de cette équipe de scientifiques hautement qualifiés qui assistent l'EFSA dans sa mission de soutien aux décideurs européens afin de garantir la sécurité des aliments en Europe.

Comment?

Il suffit de consulter le site internet de l'EFSA et de remplir le formulaire en ligne: www.efsa.europa.eu

Engagés dans la sécurité des aliments en Europe

l'un des nouveaux agents de l'ESB atypique, l'agent L-BSE ou BASE, pourrait posséder un potentiel zoonotique similaire ou supérieur à celui de l'agent de l'ESB classique. L'avis souligne cependant qu'il n'est actuellement pas possible d'établir dans quelle mesure ces études de laboratoire ont valeur indicative pour mesurer les transferts d'EST dans des conditions d'exposition réelles.

Cet avis commun de l'EFSA et de l'ECDC apporte une vue d'ensemble de la situation en ce qui concerne le potentiel zoonotique des EST et il pourra aider les gestionnaires des risques dans leur travail relatif aux EST qui sont particulièrement préoccupantes pour la santé humaine. ■

[En savoir plus](#)

L'EFSA évalue les risques pour le bien-être des animaux pendant le transport

En janvier 2011, les scientifiques du groupe AHAW de l'EFSA ont formulé plusieurs recommandations fondées sur un examen approfondi de la littérature scientifique la plus récente de 2004 à ce jour, en se conformant au cadre de la législation européenne actuelle sur le bien-être des animaux pendant le transport. Les membres du groupe scientifique ont mis au point des indicateurs que les inspecteurs vétérinaires et les transporteurs pourront utiliser pour évaluer le bien-être des animaux transportés. Les experts ont également souligné la nécessité de mener des recherches complémentaires, par exemple sur la durée des trajets, l'espace et les niveaux de température pendant le transport.

En 2005, l'Union européenne a établi des dispositions visant à protéger le bien-être des animaux pendant le transport. L'avis scientifique de l'EFSA viendra instruire un rapport sur l'impact de la réglementation de 2005 que la Commission européenne doit présenter en 2011 au Parlement européen et aux États membres de l'UE.

L'avis présente les risques associés au transport des espèces d'animaux d'élevage suivantes: chevaux, porcs, ovins, caprins, bovins, volailles et lapins. Il expose le niveau de risque lié à différents aspects du transport des animaux, notamment les moyens de transport, les pratiques de transport et les exigences en matière d'espace. L'EFSA a également rassemblé de nouvelles

données scientifiques et techniques lors d'une réunion technique organisée en octobre 2010 avec les représentants de 22 organisations, notamment l'industrie des transports, des éleveurs et des organisations non gouvernementales (ONG) de défense des animaux.

Cet avis répertorie également une série d'indicateurs pratiques et de mesures cliniques pouvant être utilisés par les professionnels du secteur de l'élevage et les inspecteurs pour évaluer le bien-être des animaux pendant le transport. Par exemple, si après avoir inspecté un animal, un professionnel ou un inspecteur estime qu'il souffre d'une température corporelle trop élevée ou s'il émet des bruits respiratoires anormaux, ces mesures pourront être utilisées pour justifier une décision de déclarer l'animal inapte au transport.

Les experts soulignent également qu'il est nécessaire de mener des recherches complémentaires sur des aspects tels que: les limites et la régulation des températures pendant le transport des volailles et des lapins, les effets de la ventilation sur les porcs, l'espace minimal alloué aux lapins, aux porcs et aux poussins fraîchement éclos, ainsi que les durées de trajet qui ne porteront pas préjudice aux chevaux, aux porcs et aux veaux. ■

[En savoir plus](#)



L'EFSA examine l'infectiosité de l'ESB/EST dans les tissus des petits ruminants



L'EFSA a publié un avis scientifique sur l'infectiosité de l'encéphalopathie spongiforme transmissible (EST) dans les tissus des petits ruminants tels que les caprins et les ovins. Le groupe scientifique de l'EFSA sur les dangers biologiques (groupe BIOHAZ) s'est fondé sur les nouvelles données scientifiques disponibles et a tenu compte de la fréquence actuelle des EST chez les animaux au sein de l'UE pour étudier la distribution de l'infectiosité de l'EST dans les tissus des petits ruminants. Il a ainsi pu quantifier, pour la première fois, l'impact des mesures actuelles relatives au retrait des MRS (matériels à risques spécifiés) en termes de gestion des risques associés à l'EST chez les petits ruminants. Le retrait des MRS tels que la cervelle et la moelle épinière des animaux introduits dans la chaîne alimentaire protège les consommateurs des risques associés à l'EST.

Dans son avis, le groupe BIOHAZ de l'EFSA passe en revue les données scientifiques les plus récentes concernant l'infectiosité de différents tissus issus de petits ruminants atteints de tremblante classique ou atypique et d'ESB, tout en tenant compte d'un certain nombre d'éléments tels que l'âge et les caractéristiques génétiques des animaux. A l'exception de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB), on a constaté que les autres EST des animaux – telle que la tremblante – ne sont pas transmissibles à l'homme.

Le groupe a observé que, jusqu'à présent, un seul cas d'ESB survenu naturellement a été identifié parmi les petits ruminants dans le monde entier. L'avis présente également un ensemble

de simulations quantifiant pour la première fois l'impact des différentes options en matière de MRS sur la diminution du risque d'une présence éventuelle de l'ESB chez les petits ruminants. Le groupe scientifique déclare qu'au cas où un petit ruminant atteint d'ESB serait introduit dans la chaîne alimentaire, la politique actuelle en matière de MRS permettrait de diviser par 10 la charge infectieuse, c'est-à-dire le niveau de l'agent de l'EST présent chez un animal infecté. Les experts émettent également l'avis que l'utilisation de la carcasse parée seule (sans la tête et la moelle épinière) permettrait une réduction plus importante du risque d'exposition à l'ESB que les mesures MRS actuelles.

En ce qui concerne la tremblante classique, le groupe conclut qu'à l'instar de l'ESB, la politique actuelle en matière de MRS permet de diviser par 10 la charge infectieuse. Le groupe scientifique souligne que toute modification apportée à la liste des MRS uniquement sur la base des éléments relatifs à l'ESB aura également une répercussion sur l'exposition de l'homme aux agents de la tremblante classique et atypique. Le groupe scientifique ajoute en outre que l'infectiosité chez les chevreaux de moins de 3 mois est négligeable, même s'ils proviennent de troupeaux infectés.

S'agissant de la tremblante atypique chez les ovins et les caprins, le groupe scientifique déclare qu'étant donné qu'une certaine infectiosité, même à de faibles niveaux, a pu être constatée dans d'autres tissus que ceux spécifiés dans la liste des MRS, on ne peut pas affirmer que les mesures MRS actuelles empêcheront l'introduction de la tremblante atypique dans la chaîne alimentaire.

Le groupe scientifique recommande d'améliorer la collecte des données et l'évaluation des risques dans ce domaine. Il préconise, en particulier, de mettre à jour le présent avis dès que des données issues des expériences en cours, comme celles concernant l'évolution de l'ESB chez les caprins, seront disponibles. Le groupe scientifique précise que le développement de modèles spécifiques d'évaluation pourrait améliorer la précision des estimations relatives à l'impact des politiques en matière de retrait des MRS sur la gestion des risques relatifs aux EST. ■

[En savoir plus](#)

L'EFSA examine les implications de la collecte de plumes sur des oies vivantes en termes de bien-être

L'avis scientifique de l'EFSA sur les implications pour le bien-être de la collecte de plumes sur des oies vivantes conclut que cette pratique peut être menée à bien sans causer de douleur, de souffrance ou de blessure aux oiseaux, si elle est réalisée en période de mue et à condition d'utiliser des techniques de brosse et de peignage. Les experts du groupe scientifique sur la santé et le bien-être des animaux (groupe AHAW) ont toutefois indiqué que, dans les conditions actuelles d'exploitation commerciale, l'arrachage des plumes – une méthode de collecte douloureuse – peut survenir. Par conséquent, ils ont

recommandé la mise en place d'un système de contrôle pour garantir que seules les plumes en phase de mue fassent l'objet d'une collecte chez les oies vivantes.

Dans son avis, le groupe scientifique indique que le brosse ou le peignage



>>>

<<<

d'oies vivantes en vue de collecter les plumes en phase de mue ne provoquent aucune lésion des tissus. En revanche, la plumaison (c'est-à-dire le fait d'arracher des plumes) provoque des douleurs et d'autres formes de souffrance, telles que des saignements ou des lésions cutanées. Toutefois, les diverses parties du corps de l'oie muent à des moments différents, l'arrachage de certaines plumes est inévitable lorsqu'on utilise des techniques de brossage et de peignage. En outre, toutes les oies d'un troupeau ne muent pas simultanément ; dès lors, celles qui ne sont pas dans la phase adéquate du processus de mue sont aussi susceptibles d'avoir des plumes arrachées.

Les experts de l'EFSA ont recommandé de collecter uniquement les plumes en phase adéquate de mue et de mettre en place un système de contrôle qui permette de s'assurer que ces recommandations soient respectées dans la pratique, par exemple en vérifiant la présence de déchirures de la peau ou de sang ou fragments de chair sur les plumes. Les personnes chargées de cette collecte devraient pouvoir faire la distinction entre les plumes arrivées à maturité, et donc susceptibles d'être recueillies, et celles qui ne le sont pas.

Le groupe scientifique a également conclu que la souffrance devrait être évitée ou réduite au minimum lors de la capture et

de la manipulation des oies et que les personnes chargées de ces opérations devraient connaître les méthodes appropriées de manipulation des animaux. L'existence de plumes ensanglantées, de blessures cutanées, de postures modifiées (ailes pendantes par exemple) et d'os cassés ou disloqués constituent des éléments qui peuvent être utilisés pour évaluer le bien-être des oies dont les plumes sont collectées. Le groupe scientifique a par ailleurs suggéré de développer d'autres indicateurs basés sur les animaux et de mener dans l'avenir des travaux de recherche dans ce domaine en vue d'établir des méthodes permettant d'évaluer la maturité des plumes.

L'avis fait suite à une requête de la Commission européenne qui a invité l'EFSA à évaluer le bien-être des oies dont les plumes sont collectées de leur vivant pour la production de duvet. Afin de rassembler les meilleures données disponibles, le groupe a examiné toutes les études scientifiques pertinentes et consulté les parties intéressées des États membres et de pays tiers. Une réunion technique rassemblant des représentants de l'industrie et d'organisations de défense des animaux s'est tenue en mai 2010. En outre, une consultation publique sur le projet d'avis a été organisée en août 2010.

En savoir plus

Les prévisions de l'EFSA pour 2011

Pour l'EFSA, 2011 sera à nouveau une année chargée et productive. Comme elle l'a toujours fait par le passé, cette année encore l'Autorité soutiendra le travail des gestionnaires des risques européens grâce à des conseils scientifiques de haute qualité et ce, conformément au plan de gestion 2011 de l'Autorité.

L'Autorité s'attend à fournir en 2011 environ 750 productions scientifiques et 100 publications connexes. Les deux tiers de ces travaux concernent désormais des demandes d'autorisation pour lesquelles l'EFSA évalue des produits, des substances ou des allégations réglementés dans des domaines tels que les allégations de santé, les pesticides, les additifs, les OGM ou encore les enzymes. L'EFSA continuera à développer sa stratégie scientifique afin de rassembler dans un document central et cohérent les différents éléments de sa planification scientifique.

L'EFSA a revu sa structure organisationnelle et ses processus de travail pour opérer de façon encore plus efficace. Elle optimisera sa planification stratégique et son budget, établira un système totalement intégré de gestion des performances, et apportera un service encore meilleur et plus efficace aux demandeurs d'autorisation.

Pour être en mesure de mieux faire face à sa charge de travail croissante, l'EFSA rassemblera les ressources européennes disponibles dans le domaine de l'évaluation des risques en impliquant davantage les États membres dans ses activités. Par exemple, en 2011, l'EFSA sous-traitera l'équivalent de 8,3 millions d'euros d'activités à des organisations habilitées des États membres qui l'aideront dans le cadre de ses activités de collecte des données ou d'autres travaux préparatoires. L'Autorité a aussi prévu de communiquer davantage avec les États membres sur ses projets à moyen terme afin de coordonner les travaux et d'éviter la duplication des activités. En outre, elle continuera de renforcer ses relations avec la Commission européenne, le Parlement européen et le Conseil, et consultera les partenaires



et parties intéressées sur sa nouvelle politique en matière d'indépendance.

Le dialogue actif avec les parties intéressées – y compris les demandeurs d'autorisation – continuera de constituer un engagement primordial pour l'EFSA, qu'elle démontrera par exemple dans le cadre de réunions techniques ou de discussions au sein de la plateforme consultative des parties intéressées. D'une manière générale, l'Autorité continuera d'établir des liens avec des partenaires internationaux, conformément à sa stratégie internationale définie en 2009, et en liaison avec la Commission européenne. Ainsi, l'EFSA sera mieux positionnée par rapport à son travail sur les risques émergents, elle disposera d'un accès plus large aux données disponibles et pourra bénéficier du développement partagé d'approches d'évaluation des risques.

L'Autorité mesurera l'efficacité de son plan stratégique 2009-2013 afin de déterminer si les actions qui avaient été planifiées sont en cours de progression. En 2011, le plan sera soumis à une deuxième évaluation externe. L'Autorité commencera à utiliser ses nouveaux indicateurs d'impact pour étudier l'influence de son travail sur les processus législatifs de l'UE. En outre, elle initiera la mise en œuvre d'une approche thématique de ses communications, comme indiqué dans sa stratégie de communication 2010-2013.

En savoir plus

Garantir l'excellence des décisions scientifiques à l'EFSA



L'excellence scientifique et l'indépendance sont deux principes fondamentaux de l'EFSA étroitement liés. La politique sur les déclarations d'intérêt (DoI) est l'un des piliers centraux du système à multiples facettes que l'EFSA a mis en place dans le but de préserver son indépendance. Ce système inclut en outre d'autres éléments tels que la gouvernance organisationnelle, l'examen de la qualité, la sélection des experts, la prise de décisions collégiale, les règles de procédures, les politiques de consultation et la transparence dans l'évaluation des risques.

La politique sur les déclarations d'intérêt a été adoptée par le conseil d'administration de l'EFSA en 2007 et elle sera révisée cette année comme stipulé dans le document lui-même. À la lumière des questions récentes portant sur l'indépendance de l'EFSA et, de manière plus générale, en regard des controverses globales relatives au rôle de la science dans les politiques publiques, le moment est bien choisi pour se pencher sur cette question.

Contrairement à ses homologues internationaux, le travail de l'EFSA repose en grande partie sur des compétences externes. Pour formuler ses conseils scientifiques, l'EFSA fait généralement appel à des experts issus d'universités, d'organismes de recherche ou d'agences nationales de sécurité des aliments. Par exemple, plus de la moitié des membres de ses groupes scientifiques sont issus d'agences nationales de sécurité des aliments. Et, étant donné que le modèle de financement de la recherche en Europe repose de plus en plus sur des partenariats public-privé, l'EFSA se doit d'avoir un système solide afin d'identifier et de gérer de manière proactive

tout conflit d'intérêt, professionnel ou personnel, qui risquerait d'influencer l'objectivité de ses conseils scientifiques.

Afin d'évaluer l'efficacité des systèmes qu'elle a mis en place pour garantir l'indépendance de ses travaux, l'EFSA a fait effectuer deux évaluations indépendantes en 2010. La **première d'entre elles** avait pour objet d'évaluer l'efficacité de l'Autorité dans la mise en œuvre de sa politique. Une firme de consultance externe a analysé un échantillon de 180 déclarations d'intérêt sélectionnées parmi les 5000 déclarations que l'EFSA examine chaque année et elle a conclu que, dans l'ensemble, l'Autorité est efficace dans la mise en œuvre de sa politique, à l'exception de quelques problèmes mineurs de conformité. L'EFSA a également commandité un **rapport indépendant** ayant pour but de comparer ses politiques, ses structures et ses activités avec celles de dix organisations internationales similaires. Il est apparu que l'EFSA dispose de l'un des systèmes les plus avancés et les plus solides en ce qui concerne la garantie d'indépendance des conseils scientifiques.

Les conclusions et les recommandations tirées de ces deux évaluations externes, jointes à l'expérience pratique acquise grâce à la mise en application de cette politique et aux retours d'information des partenaires et des parties intéressées, ont aidé l'EFSA à rédiger un **document de réflexion** portant sur l'examen de la politique sur les déclarations d'intérêt. Le document de réflexion a été communiqué mi-mars au conseil d'administration et, plus tard, au comité scientifique, au forum consultatif et à la plateforme consultative des parties intéressées. Leur contribution sera reflétée dans le projet de politique en matière d'indépendance et de processus décisionnels scientifiques, qui a été soumis au conseil d'administration en juin. Le projet de politique intégrera les éléments actuels des politiques, des procédures de mise en œuvre et des systèmes employés par l'Autorité pour protéger son indépendance, et sera soumis à une consultation publique en ligne sur le site de l'EFSA.

Cette politique en matière d'indépendance et processus décisionnels scientifiques contribuera à renforcer la confiance des consommateurs à l'égard du système européen de sécurité des aliments, un des éléments clés de la mission de l'EFSA. ■

[En savoir plus](#)

> L'EFSA à l'œuvre

Dans quelle mesure l'EFSA est-elle préparée aux demandes urgentes de conseil scientifique ?

En janvier, l'EFSA a publié son rapport annuel sur sa préparation aux crises en 2009. Le rapport passe en revue trois éléments relatifs à la préparation de l'Autorité: le manuel d'urgence (*Emergency Manual*), les activités de formations à l'urgence conduites en 2009, et son évaluation de la réponse d'urgence. Ce rapport décrit également la réponse de l'EFSA aux demandes urgentes de conseils reçues en 2009.

L'EFSA doit être en mesure de répondre rapidement et efficacement afin de fournir une assistance scientifique et

technique pour informer les gestionnaires des risques et les consommateurs de l'UE sur des sujets de haute importance, et de communiquer ses résultats, si possible avant qu'un problème ne se transforme en crise. Dans ce but, l'EFSA s'efforce d'être parfaitement préparée à répondre à des demandes de conseils urgents.

En 2009, l'EFSA a renforcé les procédures utilisées au sein de l'Autorité par son personnel en cas de demande urgente de conseil scientifique. Elle a ajouté deux niveaux d'activité >>>

pour répondre aux demandes d'avis urgent, détaillant les rôles et les responsabilités des équipes de réponse. L'EFSA a également développé d'autres outils pour faciliter la réponse aux crises, notamment des boîtes aux lettres électroniques fonctionnelles afin de conserver tous les courriels pertinents, entrants ou sortants.

Toujours en 2009, l'EFSA a organisé une formation interne et un exercice de simulation de crise impliquant des États membres et la Commission. Ces exercices ont montré que l'EFSA a une compréhension aboutie de la préparation et de la planification des avis urgents, et qu'elle est suffisamment bien préparée pour appréhender le problème scientifique en question et pour y apporter une réponse conformément aux procédures. Il est également ressorti des exercices que l'EFSA bénéficie de la confiance et de bonnes relations avec la Commission, le forum consultatif – au sein duquel sont représentés les États membres

– et son groupe de travail « Communications », et que leurs rôles respectifs sont clairement compris. Cependant, les exercices ont également révélé qu'il serait bénéfique d'améliorer la gestion interne des informations ainsi que la conservation des enregistrements lors des réponses à des demandes urgentes d'avis scientifique, en développant davantage les procédures et en formant le personnel de l'EFSA à ces problèmes.

En 2009, l'EFSA a reçu deux demandes urgentes d'avis scientifique, l'une concernant la présence d'encres d'emballage dans des céréales pour petit-déjeuner et l'autre concernant la présence de nicotine dans des champignons sauvages. Dans les deux cas, l'Autorité a pu répondre rapidement à la demande d'avis, avec une couverture régulière de ses messages par la presse et en évitant d'inquiéter inutilement le public. ■

[En savoir plus](#)

Le risque de contamination des carcasses de poulets par *Salmonella* varie en UE



En janvier, l'EFSA a publié une évaluation des facteurs associés à la contamination des carcasses de poulet par *Salmonella*. Le rapport s'appuie sur les données résultant d'une étude à l'échelle de l'UE, et montre que le risque de contamination

dépend de la méthode d'abattage et varie sensiblement d'un pays à l'autre ou d'un abattoir à l'autre au sein du même pays, même lorsque d'autres facteurs associés sont pris en compte.

L'étude sur *Salmonella* portait sur 10 035 carcasses venant de 561 abattoirs de 26 États membres de l'UE, ainsi que de Norvège et de Suisse.

L'analyse des résultats montre que le risque de contamination des carcasses par *Salmonella* augmente avec la capacité de l'abattoir et un abattage plus tardif dans la journée.

Les sérotypes de *Salmonella* varient au sein des États membres. Les plus fréquemment constatés sont *S. Infantis*, *S. Enteritidis* et *S. Typhimurium*. Aucun sérotype ne s'est avéré prédominant dans les pays étudiés. La plupart des sérotypes signalés semblent être bien établis dans le système de production de carcasses de poulets. ■

[En savoir plus](#)

La sensibilité du système de surveillance de l'ESB à l'examen

Le nombre de cas d'ESB classique détectés chez les bovins dans l'Union européenne n'a cessé de diminuer au cours des dernières années. En conséquence, le système de surveillance de l'ESB mis en œuvre dans les États membres de l'UE est régulièrement évalué, en vue d'éventuels assouplissements des mesures. Actuellement, les tests de détection de l'ESB sont obligatoires dans l'UE pour les bovins sains abattus âgés de plus de 30 mois et pour les animaux de groupes à risques particuliers à partir de l'âge de 24 mois. Pour un groupe de 17 États membres qui remplissent certaines conditions et qui ont suivi les conseils de l'EFSA, une dérogation a été accordée pour ne pratiquer les tests que sur les bovins de plus de 48 mois.

Dans ce contexte, le groupe scientifique de l'EFSA sur les dangers biologiques (BIOHAZ) a récemment publié une évaluation actualisée des risques liés à la révision du système de surveillance de l'ESB dans certains États membres de l'UE, faisant suite à des avis antérieurs publiés par le groupe scientifique en 2008 et 2009. La mise à jour actuelle étend l'évaluation à l'ensemble des 25 États membres qui ont rejoint l'UE en 2004 et qui appliquent dès lors la législation communautaire relative à l'ESB depuis au moins 6 ans, ce qui les rend éligibles à une révision de leurs programmes de surveillance de l'ESB, conformément aux

critères de la Commission européenne.

L'avis évalue à la fois l'âge des animaux détectés comme étant atteints d'ESB pour chaque année jusqu'en 2009 et le nombre de cas d'ESB dans des cohortes d'animaux nés au cours de différentes années. Afin de prévoir les effets de l'allègement des critères pour la détection de l'ESB chez les bovins, le groupe scientifique BIOHAZ a évalué, grâce à la modélisation, combien de cas d'ESB classique sont susceptibles d'être omis avec un modèle entrant dans le cadre d'un scénario de « cas le plus défavorable » et d'un scénario « plus réaliste ». Les résultats de ce modèle montrent que la probabilité de détecter de nouveaux cas dans des groupes d'âge particuliers est très faible, mais qu'il subsiste une petite probabilité de détecter des cas d'ESB classique dans certains groupes d'âge. Cette conclusion relative à la situation épidémiologique est valable pour 22 États membres parmi les 25 évalués, ce qui signifie qu'un régime de dépistage similaire pourrait s'appliquer dans tous les États membres à part la République tchèque, la Pologne et la Slovaquie. Pour ces 3 pays, les analyses préliminaires des données ont en effet donné des résultats peu concluants et le modèle n'a pas pu être appliqué. Pour ces pays, la Commission européenne a déjà demandé à l'EFSA d'actualiser >>>

<<<

son évaluation sur la base de données supplémentaires de surveillance de l'ESB. Cette mise à jour a été fournie dans le courant du premier semestre de 2011.

De façon générale, le groupe scientifique BIOHAZ a recommandé de procéder à une nouvelle évaluation exhaustive de la sensibilité des systèmes de surveillance actuels ou de nouveaux systèmes prévus dans l'UE pour détecter la résurgence de cas d'ESB classique, la prévalence d'ESB atypique ou l'émergence

d'une nouvelle EST chez les bovins. Si les tests de détection de l'ESB chez les bovins sains abattus devaient être réduits ou arrêtés, le groupe scientifique a par ailleurs recommandé qu'une attention particulière soit accordée à l'introduction possible d'animaux appartenant à des groupes à risques d'ESB dans la population d'animaux non testés.

[En savoir plus](#)

> Travailler ensemble

Rapport 2009 de l'EFSA et de l'ECDC sur les zoonoses et les épidémies d'origine alimentaire en UE

En mars, l'EFSA et le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC) ont publié leur rapport annuel 2009 sur les zoonoses et les épidémies d'origine alimentaire. Il présente les zoonoses partagées dans la nature par l'homme et d'autres animaux, ainsi que les épidémies résultant de la consommation d'aliments contaminés. Le rapport montre que le nombre de cas humains de *Salmonella*, l'une des infections zoonotiques les plus souvent signalées a diminué de 17% en 2009 par rapport à 2008 (108 614 cas contre 131 468), ce qui reflète une tendance générale en UE ces cinq dernières années.

Le rapport indique que les objectifs de réduction établis par la Commission européenne pour réduire la propagation de *Salmonella* chez les volailles, dans les œufs et la viande de poulet constituent probablement les raisons principales de la réduction du nombre de cas humains.

Par contre, les cas impliquant *Campylobacter* et *Listeria* ont légèrement augmenté (respectivement de 4% pour 198 252 cas et de 19% pour 1 645 cas).

Le rapport présente également les épidémies d'origine alimentaire. Au total, 5 550 cas ont été enregistrés en 2009, touchant près de 49 000 personnes et causant 46 décès. La plupart des épidémies ont pour cause la *Salmonella* (31%) puis des virus (18%) et enfin des toxines bactériennes (10%). Le plus souvent, les aliments incriminés étaient les œufs ou des produits à base d'œuf, les buffets et les repas mixtes, le porc et les produits dérivés.

Le rapport, qui couvre 14 infections zoonotiques, fournit aussi des données sur d'autres zoonoses comme la brucellose, la tuberculose et la rage bovine, ainsi que la trichinose et l'échinococcose, deux zoonoses parasitaires.

Le rapport complet comportant les données par pays et les annexes est disponible sur le site de l'EFSA et celui de l'ECDC.

[En savoir plus](#)

> Publications

Programme de travail de l'EFSA pour 2011

L'EFSA a publié son programme de travail 2011, présentant ses activités pour l'année à venir. 2011 sera à nouveau une année chargée et productive, avec un total d'environ 900 productions scientifiques et publications connexes prévues. Les deux tiers de ces activités concerneront l'évaluation de produits, substances ou allégations réglementés, un domaine auquel l'EFSA consacre de plus en plus de ressources.

En 2011, l'EFSA reverra sa structure organisationnelle et ses processus de travail.

De cette façon, l'Autorité optimisera sa planification stratégique et son budget; établira un système totalement intégré de gestion des performances et apportera aux demandeurs d'autorisation un service meilleur et plus efficace.

L'EFSA contribuera à regrouper les ressources européennes dans le domaine de l'évaluation des risques en impliquant davantage

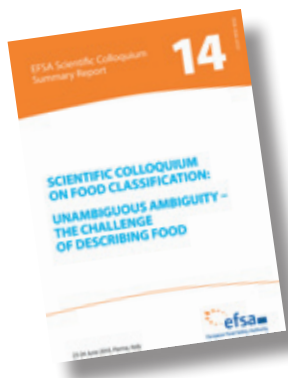
les États membres dans ses activités. Elle continuera de renforcer ses relations avec la Commission européenne, le Parlement européen et le Conseil, ainsi que le dialogue avec les parties intéressées.

L'EFSA mettra également en œuvre les actions résultant de sa stratégie de communication 2010-2013. L'approche globale sera plus thématique, démontrant et illustrant l'impact des travaux de l'EFSA.

[En savoir plus](#)



De la difficulté de décrire les aliments: le rapport du colloque scientifique est disponible



Les nouveaux rapports du colloque scientifique de l'EFSA ont été publiés. Ils restituent les débats entre les experts européens et internationaux sur des problèmes importants liés au développement d'un système harmonisé de description et de classification des aliments.

Les scientifiques de l'EFSA ont organisé ce colloque pour ouvrir le débat scientifique sur les besoins d'un tel système de description et de classification des aliments, en s'appuyant sur les enseignements qui peuvent être tirés des systèmes en place. Une attention particulière a été accordée aux diverses approches adoptées pour la classification

des aliments et à la diversité des besoins existant dans les différents domaines associés à la sécurité des aliments.

L'EFSA joue un rôle important dans la promotion et la coordination du développement de méthodologies harmonisées en matière d'évaluation des risques. L'étude de l'exposition constitue un aspect essentiel de l'évaluation des risques, et la qualité des données disponibles sur la consommation alimentaire et les niveaux d'occurrence peut avoir un impact majeur sur les résultats de l'évaluation.

La mise en place d'un système commun de description et de classification des aliments améliorerait la cohérence et la fiabilité des évaluations de l'exposition effectuées par l'EFSA, ses divers groupes scientifiques et d'autres experts en Europe. ■

[En savoir plus](#)

Compilation des productions scientifiques de l'EFSA en 2010

L'EFSA a compilé dans un DVD simple d'accès les productions scientifiques de son comité scientifique et de ses groupes et unités scientifiques en 2010.

Les utilisateurs auront facilement et rapidement accès aux documents grâce à ce DVD qui regroupe notamment des avis scientifiques, des documents d'orientation, des déclarations, des conclusions sur les pesticides ou des avis motivés, ainsi que des rapports scientifiques et techniques de l'EFSA. Pour

plus de clarté, les résultats sont aussi classés selon qu'ils aient été produits par le comité scientifique ou un groupe ou unité scientifique. ■



[En savoir plus](#)

> Consultations

L'EFSA organise une consultation sur son document d'orientation relatif à l'évaluation de la biomasse utilisée comme alimentation animale.

Le groupe scientifique de l'EFSA sur les additifs alimentaires utilisés en alimentation animale a organisé une consultation publique sur son projet de document d'orientation destiné aux demandeurs d'autorisation qui doivent soumettre leur dossier à l'EFSA afin qu'elle évalue la biomasse utilisée dans l'alimentation animale.

Les matières organiques provenant des micro-organismes – connues sous le nom de biomasse – sont utilisées dans l'alimentation animale en tant que sources de protéines. Sous la législation européenne en vigueur, seule la biomasse produite par des organismes génétiquement modifiés doit faire l'objet d'une autorisation avant d'être placée sur le marché. Cependant, bien que les demandeurs d'autorisation puissent consulter des documents d'orientation récents en ce qui concerne les aspects liés aux modifications génétiques, les orientations destinées aux demandeurs et relatives au produit lui-même datent d'il y a 25 ans et elles ne sont plus conformes aux pratiques d'évaluation actuelles.



C'est pourquoi le groupe scientifique a élaboré un document d'orientation mis à jour qui se penche plus particulièrement sur la valeur nutritionnelle du produit. Le document d'orientation a ensuite été publié sur le site internet de l'EFSA. La consultation publique est à présent clôturée. ■

[En savoir plus](#)

Rapports externes publiés

Animal welfare risk assessment guidelines on housing and management (EFSA Housing Risk)

<http://www.efsa.europa.eu/en/supporting/pub/87e.htm>

Pre-assessment of environmental impact of zinc and copper used in animal nutrition

<http://www.efsa.europa.eu/en/supporting/pub/74e.htm>

Bibliographic review on the potential of micro-organisms, microbial products and enzymes to induce respiratory sensitisation

<http://www.efsa.europa.eu/en/supporting/pub/75e.htm>

Development of harmonised survey methods for food-borne pathogens in foodstuffs in the European Union

<http://www.efsa.europa.eu/en/supporting/pub/83e.htm>

Inventory of data sources for the identification of fish diseases

<http://www.efsa.europa.eu/en/supporting/pub/90e.htm>

Defining Environmental Risk Assessment Criteria for Genetically Modified Mammals and Birds to be placed on the EU Market

<http://www.efsa.europa.eu/en/supporting/pub/107e.htm>

A quantitative microbiological risk assessment of *Campylobacter* in the broiler meat chain

<http://www.efsa.europa.eu/en/supporting/pub/132e.htm>

> Derniers mandats reçus

Mandats acceptés : janvier 2011 – avril 2011

Des informations sur toutes les autres demandes en cours sont disponibles dans le [registre des demandes](#) de l'EFSA.

Santé et bien-être des animaux (AHAW)

Request for a scientific opinion concerning hatchery waste as animal by-products

Deadline: 31-Jul-11

Mandate number: M-2010-0524

Request for a scientific opinion concerning the use of animal –based measures to assess the welfare of pigs

Deadline: 31-Dec-11

Mandate number: M-2011-0131

Request for an update of the scientific opinions concerning the welfare of cattle kept for beef production and the welfare of intensive calf farming systems

Deadline: 30-Jun-12

Mandate number: M-2011-0135

Internal Mandate: procurement on preparatory work for the future development of a scientific opinion on the welfare of calf and beef cattle

Deadline: 31-Jul-11

Mandate number: M-2011-0153

Méthodologies d'évaluation (AMU)

Request for a scientific opinion and technical assistance on the public health hazards to be covered by inspection of meat-SWINE

Deadline: 30-Apr-11

Mandate number: M-2010-0232

The use of raw moments compared to Monte Carlo simulation approach in a QMRA model on *Campylobacter* in broiler meat

Deadline: 10-Mar-11

Mandate number: M-2008-0452

Mandates accepted

Support to NDA opinion on dietary reference values for protein intake

Deadline: 31-Mar-12 Mandate number: M-2005-0015

Internal Mandate proposed by EFSA to the AMU Unit for an Article 36 on "Feasibility study on the use of farmer/producer associations/federations to form sentinel surveillance networks for adverse events in primary production"

Deadline: 31-Jan-13 Mandate number: M-2011-0130

Dangers biologiques (BIOHAZ)

Scientific Opinion on a summary of scientific studies undertaken by the UK Food Standards Agency to support a proposed production method for smoked 'skin-on' sheep meat

Deadline: 30-Apr-11 Mandate number: M-2010-0413

Internal Mandate proposed by EFSA to the BIOHAZ and CEF Units for the preparation of an EFSA statement summarising the conclusions and recommendations from the two opinions on irradiation of food adopted by the BIOHAZ and CEF Panels

Deadline: 31-Mar-11 Mandate number: M-2011-0005

Request for a scientific opinion concerning hatchery waste as animal by-products

Deadline: 31-Jul-11 Mandate number: M-2010-0524

Self-tasking mandate for a scientific opinion on the maintenance of the list of QPS recommended biological agents intentionally added to food or feed as notified to EFSA (2011 update)

Deadline: 31-Dec-11 Mandate number: M-2011-0030

Assessment of epidemiological data in relation to the health hazards with regard to the presence of parasites in wild caught fish from certain fishing grounds in the Baltic Sea

Deadline: 31-Jul-11 Mandate number: M-2011-0003

EFSA approaches to risk assessment in the area of antimicrobial resistance, with an emphasis in commensal microorganisms

Deadline: 30-Jun-11 Mandate number: M-2011-0032

Evaluation of the efficacy of lactic acid for the removal of microbial surface contamination of beef carcasses, cuts and trimmings

Deadline: 31-Jul-11 Mandate number: M-2011-0010

Request to reassess the BSE epidemiological situation as regards to Czech Republic, Slovakia and Poland. Opinion on a second update on the risk for human and animal health related to the revision of the BSE monitoring regime in some Member States.

Mandate number: M-2011-0055

Additifs – Alimentation animale (FEEDAP)

Taurine for all animal species

Deadline: Additional data request Mandate number: M-2010-0479

Botanically defined flavourings from Botanical Group 06 - Laurales, Magnoliales, Piperales for all animal species and categories

Deadline: Additional data request Mandate number: M-2010-0476

Botanically defined flavourings from Botanical Group 09 - Zingiberales for all animal species and categories

Deadline: Additional data request Mandate number: M-2010-0473

L-threonine for all animal species

Deadline: Additional data request Mandate number: M-2010-0333

L-tryptophan for all animal species

Deadline:	Additional data request	Mandate number:	M-2010-0325
-----------	-------------------------	-----------------	-------------

Botanically defined flavourings from Botanical Group 01 - Lamiales for all animal species and categories

Deadline:	Additional data request	Mandate number:	M-2010-0487
-----------	-------------------------	-----------------	-------------

L-cystine for all animal species

Deadline:	Additional data request	Mandate number:	M-2010-0493
-----------	-------------------------	-----------------	-------------

L-tyrosine (L-tyrosine - food grade) for all animal species

Deadline:	Additional data request	Mandate number:	M-2010-0492
-----------	-------------------------	-----------------	-------------

Melissa officinalis dry extract (Nor-Balm®) for all animal species

Deadline:	07-Jul-11	Mandate number:	M-2010-0491
-----------	-----------	-----------------	-------------

Natugrain® TS/L (endo-1,4-beta-xylanase, endo-1,4-beta-glucanase) for chickens reared for laying, turkeys for breeding purposes, turkeys reared for breeding, minor avian species others than ducks and ornamental birds

Deadline:	02-Aug-11	Mandate number:	M-2010-0259
-----------	-----------	-----------------	-------------

AveMix® 02 CS and L (endo-1,3(4)-beta-glucanase, endo-1,4-beta-xylanase and pectinase) for piglets (weaned)

Deadline:	15-May-11	Mandate number:	M-2011-0013
-----------	-----------	-----------------	-------------

Vitamin B6 (pyridoxine hydrochloride) for all animal species

Deadline:	04-Aug-11	Mandate number:	M-2010-0536
-----------	-----------	-----------------	-------------

Amylofeed® (Endo-1,3(4)-beta-glucanase, endo-1,4-beta-xylanase and alpha-amylase) for piglets (weaned) and young minor porcine species

Deadline:	Additional data request	Mandate number:	M-2010-0543
-----------	-------------------------	-----------------	-------------

Potassium sorbate for all animal species

Deadline:	11-Aug-11	Mandate number:	M-2010-0425
-----------	-----------	-----------------	-------------

Cygro® 10G (Maduramicin ammonium) for turkeys

Deadline:	Additional data request	Mandate number:	M-2011-0019
-----------	-------------------------	-----------------	-------------

Botanically defined flavourings from Botanical Group 20 for cats and dogs

Deadline:	Additional data request	Mandate number:	M-2010-0534
-----------	-------------------------	-----------------	-------------

FINASE® EC (6-phytase) for sows

Deadline:	31-Mar-11	Mandate number:	M-2011-0040
-----------	-----------	-----------------	-------------

ROVABIO® EXCEL (endo-1,3(4)-beta-glucanase and endo-1,4-beta-xylanase) for chickens for fattening, laying hens, turkeys for fattening, piglets (weaned), pigs for fattening, ducks, guinea fowls, quails, geese, pheasants, pigeons

Deadline:	Additional data request	Mandate number:	M-2010-0469
-----------	-------------------------	-----------------	-------------

Lactobacillus plantarum E-98 NCIMB 30236 for all animal species

Deadline:	02-Oct-11	Mandate number:	M-2011-0022
-----------	-----------	-----------------	-------------

Acetic acid, calcium acetate and sodium diacetate for all animal species

Deadline:	Additional data request	Mandate number:	M-2010-0560
-----------	-------------------------	-----------------	-------------

Ethyl ester of beta-apo-8'-carotenoic acid for poultry for fattening and poultry for laying

Deadline:	Additional data request	Mandate number:	M-2010-0480
-----------	-------------------------	-----------------	-------------

Origanum heracleoticum L. for suckling piglets, weaned piglets, pigs for fattening, sows for reproduction, sows for benefits in piglets, chickens for fattening, chickens reared for laying, laying hens, turkeys for fattening and breeding and reared for breeding, calves for rearing, veal production, cattle for fattening, dairy cows for milk production, cows for reproduction, lambs for rearing, lambs for fattening, dairy sheep for milk production, ewes for reproduction, kids for rearing, kids for fattening, dairy goats for milk production, goats for reproduction, fin fish, shrimps

Deadline: 15-Sep-11 Mandate number: M-2010-0471

SUILECTIN™ (Lectins isolated from kidney bean - Phaseolus vulgaris) for piglets (suckling)

Deadline: 16-Sep-11 Mandate number: M-2010-0343

Tetra-basic zinc chloride for all animal species

Deadline: Additional data request Mandate number: M-2011-0047

Sodium benzoate, propionic acid and sodium propionate for pigs, bovines, poultry, sheep, goats, rabbits and horses

Deadline: 25-Sep-11 Mandate number: M-2010-0555

KEMZYME Plus Dry (endo-1,3(4)-beta-glucanase, endo-1,4-beta-glucanase, alpha-amylase, bacillolysin and endo-1,4-beta-xylanase) for chickens for fattening, chickens reared for laying, laying hens, turkeys for fattening, turkeys reared for breeding, ducks for fattening/laying, turkeys for laying, quails, pheasants, partridges, guinea fowl, geese for fattening/laying, pigeons, ostriches, peacocks, flamingos, ornamental birds, piglets (weaned)

Deadline: Additional data request Mandate number: M-2010-0477

KEMZYME Plus Liquid (endo-1,3(4)-beta-glucanase, endo-1,4-beta-glucanase, alpha-amylase and endo-1,4-beta-xylanase) for chickens for fattening, chickens reared for laying, laying hens, turkeys for fattening, turkeys reared for breeding, ducks for fattening/laying, turkeys for laying, quails, pheasants, partridges, guinea fowl, geese for fattening/laying, pigeons, ostriches, peacocks, flamingos, ornamental birds, piglets (weaned)

Deadline: Additional data request Mandate number: M-2010-0475

CAROPHYLL® Red (canthaxanthin) for turkeys for breeding and other poultry for breeding

Deadline: Additional data request Mandate number: M-2011-0035

Bixin (norbixin potassium) for all animal species

Deadline: 06-Oct-11 Mandate number: M-2010-0545

Botanically defined flavourings from Botanical Group 19 - Equisetales, Fucales for all animal species and categories

Deadline: 07-Oct-11 Mandate number: M-2011-0072

Propionic acid, sodium propionate, calcium propionate and ammonium propionate for all animal species

Deadline: Additional data request Mandate number: M-2010-0482

Amoklor (ammonium chloride) for lambs for fattening

Deadline: 08-Oct-11 Mandate number: M-2010-0392

Titanium dioxide (anatase and rutile structure) for all animal species

Deadline: 13-Oct-11 Mandate number: M-2010-0546

Iron oxide red, black and yellow for all animal species

Deadline: 14-Oct-11 Mandate number: M-2010-0456

L-cysteine hydrochloride monohydrate for all pet animals

Deadline: 18-Oct-11 Mandate number: M-2010-0466

Pantothenic acid and related compounds // Pantothenic acid (calcium D-pantothenate and D-panthenol) for all animal species

Deadline:	20-Oct-11	Mandate number:	M-2011-0120
-----------	-----------	-----------------	-------------

Vitamin B1 and related compounds // Vitamin B1 (thiamine hydrochloride and thiamine mononitrate) for all animal species

Deadline:	20-Oct-11	Mandate number:	M-2011-0119
-----------	-----------	-----------------	-------------

L-carnitine and related compounds // L-carnitine and L-carnitine L-tartrate for all animal species

Deadline:	Additional data request	Mandate number:	M-2011-0118
-----------	-------------------------	-----------------	-------------

Vitamin C and related compounds // Vitamin C (L-ascorbic acid, sodium L-ascorbate, calcium L-ascorbate, 6-palmityl L-ascorbic acid, ascorbyl monophosphate calcium sodium salt) for all animal species

Deadline:	Additional data request	Mandate number:	M-2011-0117
-----------	-------------------------	-----------------	-------------

Biotin and related compounds // D-(+)-biotin for all animal species

Deadline:	20-Oct-11	Mandate number:	M-2011-0116
-----------	-----------	-----------------	-------------

Bonvital (Enterococcus faecium DSM 7134) for chickens for rearing and minor avian species

Deadline:	Additional data request	Mandate number:	M-2011-0092
-----------	-------------------------	-----------------	-------------

Vitamin A (retinol acetate, retinol palmitate, retinol propionate) for all animal species

Deadline:	Additional data request	Mandate number:	M-2010-0474
-----------	-------------------------	-----------------	-------------

Bentonite for all animal species

Deadline:	29-Oct-11	Mandate number:	M-2010-0562
-----------	-----------	-----------------	-------------

Comité scientifique et forum consultatif (SC&AF)**Public consultation on: Guidance on risk assessment concerning potential risks arising from applications of nanoscience and nanotechnologies to food and feed**

Deadline:	06-Apr-11	Mandate number:	M-2009-0316
-----------	-----------	-----------------	-------------

Zoonoses (Collecte des données)**Assistance to AHAW panel on Arthropod vector distribution data collections**

Deadline:	30-Jun-11	Mandate number:	M-2009-0124
-----------	-----------	-----------------	-------------

Revision of zoonoses web reporting application for 2011 and 2012 and running the zoonoses support helpdesk

Mandate number:	M-2011-0043
-----------------	-------------

Request for scientific assistance on data validation and analysis related to the EU coordinated monitoring programme on the prevalence of Listeria monocytogenes in certain ready-to-eat foods - report A

Deadline:	31-Jan-13	Mandate number:	M-2011-0054
-----------	-----------	-----------------	-------------

Request for scientific assistance on data validation and analysis related to the EU coordinated monitoring programme on the prevalence of Listeria monocytogenes in certain ready-to-eat foods - report B

Deadline:	31-Dec-13	Mandate number:	M-2011-0054
-----------	-----------	-----------------	-------------

Revision of the manuals to guide the reporting of zoonoses, zoonotic agents, antimicrobial resistance and food-borne outbreaks in the EU for the data from the year 2010

Deadline:	30-Apr-11	Mandate number:	M-2011-0064
-----------	-----------	-----------------	-------------

Working Group on use of XML and Excel files for the provision of aggregated and sample-based data to the Zoonoses system

Deadline:	31-Jan-12	Mandate number:	M-2011-0067
-----------	-----------	-----------------	-------------

Bluetongue monitoring and surveillance – advising on expected prevalence and geographical unit for different epidemiological situations

Deadline: 31-May-11 Mandate number: M-2010-0432

Internal mandate proposed by EFSA to the Unit on Zoonoses Data Collection for issuing a European Union Summary Report on antimicrobial resistance in zoonotic agents in 2010

Deadline: 28-Feb-12 Mandate number: M-2011-0148

> Avis et autres documents

Liste des avis adoptés et autres documents par unité : janvier 2011– avril 2011

Clause de non-responsabilité : ceci n'est pas la liste complète des avis de l'EFSA mais uniquement la liste de ceux considérés comme pertinents pour le présent bulletin d'information.

Santé et bien-être des animaux (AHAW)

Scientific opinion on the monitoring for emergence of possible new pandemic strains

Adopted on: 24-Feb-11 Question number: EFSA-Q-2009-00983

Dangers biologiques (BIOHAZ)

Request for an opinion on the capacity of oleochemical processes to inactivate possible risks linked to transmissible spongiform encephalopathies in animal by-products not intended for human consumption

Adopted on: 20-Jan-11 Question number: EFSA-Q-2010-00969
<http://www.efsa.europa.eu/en/efsajournal/pub/1976.htm>

Review of the BSE-related risk in bovine intestines

Adopted on: 10-Mar-11 Question number: EFSA-Q-2010-01094
<http://www.efsa.europa.eu/en/efsajournal/pub/2104.htm>

Campylobacter in broiler meat production: control options and performance objectives and/or targets at different stages of the food chain

Adopted on: 10-Mar-11 Question number: EFSA-Q-2009-00233

Quantitative estimation of the public health impact of setting a new target for the reduction of *Salmonella* in broilers

Adopted on: 10-Mar-11 Question number: EFSA-Q-2008-293

Internal Mandate proposed by EFSA to the BIOHAZ and CEF Units for the preparation of an EFSA statement summarising the conclusions and recommendations from the two opinions on irradiation of food adopted by the BIOHAZ and CEF Panels

Adopted on: 29-Mar-11 Question number: EFSA-Q-2011-00015
<http://www.efsa.europa.eu/en/efsajournal/pub/2107.htm>

Request to reassess the BSE epidemiological situation as regards to Czech Republic, Slovakia and Poland. Opinion on a second update on the risk for human and animal health related to the revision of the BSE monitoring regime in some Members States

Adopted on: 13-Apr-11 Question number: EFSA-Q-2011-00138

Additifs – Alimentation animale (FEEDAP)

Technical Guidance document for the assessment of additives intended to be used in pets and other non food-producing animals

Adopted on: 01-Feb-11 Question number: EFSA-Q-2010-01226
<http://www.efsa.europa.eu/en/efsajournal/pub/2012.htm>

Protural (sodium benzoate) for piglets

Adopted on: **01-Feb-11** Question number: **EFSA-Q-2009-00446**
<http://www.efsa.europa.eu/en/efsajournal/pub/2005.htm>

DANISCO XYLANASE G and L (endo-1,4-beta-xylanase) for weaned piglets and pigs for fattening

Adopted on: **01-Feb-11** Question number: **EFSA-Q-2009-00802**
<http://www.efsa.europa.eu/en/efsajournal/pub/2008.htm>

Coxidin® (monensin sodium) for chickens for fattening and turkeys

Adopted on: **01-Feb-11** Question number: **EFSA-Q-2009-00915**
<http://www.efsa.europa.eu/en/efsajournal/pub/2009.htm>

Bentonite (dioctahedral montmorillonite) (Mycofix® Secure) for all animal species

Adopted on: **02-Feb-11** Question number: **EFSA-Q-2010-00770**
<http://www.efsa.europa.eu/en/efsajournal/pub/2007.htm>

AveMix® 02 CS and L (endo-1,3-beta-glucanase, endo-1,4-beta-xylanase and pectinase) for piglets (weaned)

Adopted on: **02-Feb-11** Question number: **EFSA-Q-2011-00035**
<http://www.efsa.europa.eu/en/efsajournal/pub/2010.htm>

Evaluation of the safety of Hemp as animal feed

Adopted on: **03-Feb-11** Question number: **EFSA-Q-2010-00016**
<http://www.efsa.europa.eu/en/efsajournal/pub/2011.htm>

Cycostat® 66G (robenidine hydrochloride) for rabbits for breeding and fattening purposes

Adopted on: **07-Mar-11** Question number: **EFSA-Q-2008-752**
<http://www.efsa.europa.eu/en/efsajournal/pub/2102.htm>

FINASE® EC (6-phytase) for sows

Adopted on: **15-Mar-11** Question number: **EFSA-Q-2011-00112**
<http://www.efsa.europa.eu/en/efsajournal/pub/2111.htm>

GalliPro® (*Bacillus subtilis*) for chickens for fattening

Adopted on: **15-Mar-11** Question number: **EFSA-Q-2010-01151**
<http://www.efsa.europa.eu/en/efsajournal/pub/2112.htm>

***Lactobacillus plantarum* DSM 21762 for all animal species**

Adopted on: **15-Mar-11** Question number: **EFSA-Q-2010-01164**
<http://www.efsa.europa.eu/en/efsajournal/pub/2113.htm>

***Bacillus subtilis* PB6 (*Bacillus subtilis* ATCC PTA-6737) for chickens reared for laying, ducks for fattening, quails, pheasants, partridges, guinea fowls, pigeons, geese for fattening and ostriches**

Adopted on: **15-Mar-11** Question number: **EFSA-Q-2010-01150**
<http://www.efsa.europa.eu/en/efsajournal/pub/2114.htm>

SEL-PLEX (Organic form of selenium produced by *Saccharomyces cerevisiae* CNCM I-3060) for all animal species

Adopted on: **15-Mar-11** Question number: **EFSA-Q-2009-00752**
<http://www.efsa.europa.eu/en/efsajournal/pub/2110.htm>

Guidance for the assessment of biomasses for use in animal nutrition

Adopted on: **16-Mar-11** Question number: **EFSA-Q-2010-00939**
<http://www.efsa.europa.eu/en/efsajournal/pub/2117.htm>

Fecinor® and Fecinor® Plus (*Enterococcus faecium* CECT 4515) for chickens for fattening

Adopted on: **16-Mar-11** Question number: **EFSA-Q-2009-00969**
<http://www.efsa.europa.eu/en/efsajournal/pub/2118.htm>

CLINACOX® 0.5% (diclazuril) for turkeys for fattening

Adopted on: **16-Mar-11** Question number: **EFSA-Q-2010-00174**
<http://www.efsa.europa.eu/en/efsajournal/pub/2115.htm>

Avatec® 150 G (lasalocid A sodium) for pheasants, partridges, quails and guinea-fowl

Adopted on: **16-Mar-11** Question number: **EFSA-Q-2008-080**
<http://www.efsa.europa.eu/en/efsajournal/pub/2116.htm>

Lactobacillus buchneri DSM 22963 for all animal species

Adopted on: **07-Apr-11** Question number: **EFSA-Q-2010-01276**
<http://www.efsa.europa.eu/en/efsajournal/pub/2138.htm>

FRESTA® F (carvone) for weaned piglets

Adopted on: **07-Apr-11** Question number: **EFSA-Q-2009-00939**
<http://www.efsa.europa.eu/en/efsajournal/pub/2139.htm>

Comité scientifique et forum consultatif (SC&AF)

Guidance on risk assessment concerning potential risks arising from applications of nanoscience and nanotechnologies to food, feed, and pesticides

Adopted on: **06-Apr-11** Question number: **EFSA-Q-2009-00942**
<http://www.efsa.europa.eu/en/efsajournal/pub/2140.htm>

Zoonoses (collecte des données)

Scientific report on the analysis of the baseline survey on the prevalence of *Campylobacter* in broiler batches and of *Campylobacter* and *Salmonella* on broiler carcasses, in the EU. Part B: analysis of factors associated with *Salmonella* contamination of broiler carcasses

Adopted on: **14-Feb-11** Question number: **EFSA-Q-2010-00687**
<http://www.efsa.europa.eu/en/efsajournal/pub/2017.htm>

The European Union summary report on zoonoses and food-borne outbreaks in the European Union in 2009

Adopted on: **23-Feb-11** Question number: **EFSA-Q-2010-00766**
<http://www.efsa.europa.eu/en/efsajournal/pub/2090.htm>

Scientific report on the updated technical specifications for the harmonised reporting of food-borne outbreaks through the Community reporting system in accordance with Directive 2003/99/EC

Adopted on: **03-Mar-11** Question number: **EFSA-Q-2009-00696**
<http://www.efsa.europa.eu/en/efsajournal/pub/2101.htm>

European Union summary report on antimicrobial resistance in zoonotic and indicator bacteria from animals and food in the European Union in 2009

Adopted on: **29-Apr-11** Question number: **EFSA-Q-2010-00113**

Crédits photo : Istock.

Pour recevoir ce bulletin ou annuler votre abonnement, veuillez consulter le site internet de l'EFSA.

« La reproduction des articles est autorisée, sauf à des fins commerciales, moyennant mention de la source. »

Les points de vue exprimés dans cette publication ne représentent pas nécessairement la position officielle de l'Autorité européenne de sécurité des aliments en termes légaux. L'Autorité européenne de sécurité des aliments décline toute responsabilité pour les éventuelles erreurs ou imprécisions contenues dans ce document.

Tous les liens sont à jour au moment de la publication.

<http://www.efsa.europa.eu/fr/>